1 Introduction
2 Analyse des dangers : bomaecosanitary2
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Acide citrique
2.5.2 C8-10 D-glucoside
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit bomaecosanitary2
Company	Greenspeed
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

modyva

groupe cohezio

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **bomaecosanitary2**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : bomaecosanitary2

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **bomaecosanitary2**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Greenspeed
État physique	liquide
Forme	-
pH	2,5
Usage	Utilisation prévue : Nettoyant sanitaire pour usage professionnel.
Date FDS	2025-07-23

La FDS date du 2025-07-23. Elle a donc 1 an(s).

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n’a pas identifié d’erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d’avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

- P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Transport :

- ADR : -
- RID : -
- ADN : -
- IMDG : -
- IATA : -
- UN : -

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : Rincer abondamment à l'eau (toute la zone touchée).

eyes : Rincer d'abord avec beaucoup d'eau pendant plusieurs minutes ; retirer les lentilles de contact si possible et continuer le rinçage. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

ingestion : Rincer immédiatement à l'eau (beaucoup) et consulter un médecin si nécessaire.

inhalation : Déplacer la personne vers un air frais et, si l'inconfort persiste ou s'aggrave, consulter un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Acide citrique

Identification

- N° CAS : 77-92-9
- N° EINECS : 201-069-1

Concentration :less or equal to 4.0

Dangers :

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 C8-10 D-glucoside

Identification

- N° CAS : 68515-73-1
- N° EINECS : 500-220-1

Concentration :less or equal to 4.0

Dangers :

- H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d’informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	- Matériau : nitrile (norme EN 374) - Temps de rupture : > 480 min - Épaisseur : 0,35 mm
Yeux	- Porter des lunettes de protection bien ajustées. (Aucune spécification supplémentaire sur le matériau ou la forme n'est fournie.)
Peau	- Matériau : nitrile (norme EN 374) - Temps de rupture : > 480 min - Épaisseur : 0,35 mm
Système respiratoire	- Pas besoin d'un équipement respiratoire en conditions normales.- En cas d'exposition nocive, utiliser un masque antigaz de type ABEK, éventuellement avec ventilation d'extraction suffisante.
Corps	- Porter des vêtements imperméables. (Le choix du type dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses présentes sur le poste de travail.)

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Manipuler avec prudence afin d’éviter tout déversement.
Conditions d’un stockage sûr, y compris d’éventuelles incompatibilités	Conserver dans un contenant scellé, dans une salle fermée et ventilée, à l’abri du gel. Aucune incompatibilité n’est indiquée.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Utilisation prévue : Nettoyant sanitaire pour usage professionnel.